

Paris, le 31 août 2007

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

La lecture, sur le site du ministère, de la communication que vous avez faite lors de votre conférence de presse du 29 août nous apprend que vous avez décidé « d'avancer, en partenariat avec les collectivités locales, dans la constitution d'établissements publics d'enseignement primaire ».

Il faut se réjouir que, sur un sujet complexe et polémique, sur lequel votre prédécesseur avait pratiqué le passage en force, les moyens électroniques nous aient permis d'apprendre votre intention de travailler en partenariat.

Le SE-UNSA a toujours défendu la nécessité d'une réflexion sur le fonctionnement de l'école primaire à l'aune des évolutions sociales et éducatives qui constituent son quotidien aujourd'hui. Il en avait du reste fait le cœur revendicatif du mouvement de grève administrative qu'il a lancé et animé pendant six ans. Si nous avons suspendu ce mot d'ordre, c'est en relation avec le protocole d'accord que nous avons signé en mai 2006 avec le ministre de l'Education nationale. Pour autant, et nous l'avions mentionné en annexe à notre signature, ce protocole n'était pour nous qu'une étape qui ne suffisait pas à régler en elle-même les questions de fond posées sur le fonctionnement de l'école.

Le SE-UNSA vous demande, Monsieur le Ministre :

- au titre du principe de continuité de l'Etat, d'assurer l'application pleine et entière sur le terrain des termes du protocole d'accord de mai 2006 ;
- d'ouvrir une réelle concertation sur le fonctionnement et la direction de l'école.

Pour le SE-UNSA, elle devrait avoir pour objet la réflexion sur l'évolution du fonctionnement de l'école, de sa structuration juridique et son autonomie financière, avec, pour seul objectif, l'amélioration de son efficacité, en premier lieu pédagogique. Elle devrait ainsi viser à clarifier la nature des relations avec les collectivités territoriales, les niveaux de responsabilité et la place de chacun.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Luc BERILLE
Secrétaire Général du SE-UNSA